



D'après le décret n°2012-1078 du 24 Septembre 2012  
Dispositif relatif à l'application de la loi Warsmann

## ATTESTATION DE RÉPARATION DE FUITE

L'ENTREPRISE DE PLOMBERIE	
<u>Dénomination / Raison Sociale</u>	
<u>Adresse</u>	
<u>Nom du signataire</u>	

CERTIFIE AVOIR EFFECTUE LA RÉPARATION DE LA FUITE	
<u>Localisation de la fuite</u>	
<u>Date de la réparation</u>	

A L'ADRESSE CI-DESSOUS	
Nom et Prénom	
Adresse du branchement	

Fait à .....

Le ..... / ..... / .....

Signature

Pour servir et valoir ce que de droit

Signature et cachet **obligatoire** de l'entreprise ayant effectué la réparation